Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201289-20251216-2025_64-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

LOCARN
COTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LOCARN

Séance ordinaire 25 novembre 2025

Date de convocation
9 décembre 2025

Date d'affichage
9 décembre 2025

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Absents : 3
Procurations : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCARN, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : M. BERT, R. BIHAN, C. DALLONGEVILLE, M.L. PÉRENNES, S. THEPAUT, A. NOT, V. BRICET, P. NOT,
Absents excusés : P. LE CORRE
Absents non excusés : C. PINSON, Y. NEUDER

Secrétaire de séance : C. DALLONGEVILLE

N° 2025-64

Demande d'achat d'une parcelle communale

Madame le Maire expose au Conseil municipal la demande d'achat de terrain communal formulée par Monsieur GUILLOU Jérôme, résidant Goarem Tronjoly – 22340 LOCARN.

Cette vente de terrain communal permettrait à l'intéressé de réaliser des travaux par le SDE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- **VALIDER** la vente de ce terrain ;
- **FIXER** le prix de cette vente à 1 € le m², les frais de bornage et d'enregistrement sont à la charge du demandeur.
- **AUTORISER** le Maire à signer tous les documents y afférents.

Décision du Conseil municipal : adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Marjorie BERT

MAIRIE de LOCARN (Côtes-d'Armor)

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201289-20251216-2025_64-DE